

# RAPPORT DE L'ASN : DÉMANTELER LES CENTRALES ET NON LES FINANCES PUBLIQUES

Publié le 3 janvier 2012 dans [Communiqués](#)



L'Autorité de Sûreté Nucléaire a remis aujourd'hui [son rapport](#) sur les « Evaluations Complémentaires de Sûretés » des installations nucléaires. Les conclusions de ce rapport sont inquiétantes.

La lecture du rapport permet d'envisager l'ampleur des travaux à réaliser : le nombre de « prescriptions » que l'ASN annonce prendre prochainement est considérable. De très nombreuses prescriptions vont notamment au-delà de ce que les exploitants

(EDF, AREVA, CEA) avaient proposé. Ainsi, l'ASN, comme l'IRSN, constatent que le parc nucléaire français dispose aujourd'hui d'un niveau de sûreté insuffisant, alors même qu'elles notent l'insuffisance des évaluations, notamment concernant le risque terroriste.

L'ASN confirme aujourd'hui que des interventions lourdes seront nécessaires, à hauteur de plusieurs milliards ou dizaines de milliards d'euros. La situation financière d'AREVA et d'EDF ne peut qu'inquiéter : seront-elles en mesure de réaliser ces investissements en urgence ?

Pour réaliser la transition énergétique tout en sortant de la dynamique de l'endettement, les écologistes proposent :

- d'arrêter rapidement les sites les plus exposés,
- de sécuriser les investissements incontournables pour le parc nucléaire appelé à rester en fonctionnement dans les années à venir,
- de programmer la sortie progressive du nucléaire afin de stopper l'hémorragie d'investissements improductifs.

Seule une politique ambitieuse reposant sur l'efficacité et les énergies renouvelables permet d'assurer la sécurité des populations même en cas d'évènement extrême, de garantir l'indépendance énergétique du pays, de protéger l'environnement et de créer des emplois.

**Cécile Duflot**

**Secrétaire nationale d'Europe Ecologie les Verts**

## Sûreté nucléaire. Les élus écologistes font entendre leur voix dans les CLI

**Plusieurs élus locaux d'Europe écologie les Verts sont membres des commissions locales d'information liées aux sites nucléaires sur le sol français. Ils travaillent désormais en coordination au sein de la**

**FEVE, Fédération des élus Verts et écologistes, et se sont retrouvés à l'occasion de la 23ème conférence nationale des CLI qui a eu lieu à Paris le 14 décembre dernier.**

Peu nombreux dans ces instances composées essentiellement de Maires ruraux, des professionnels (exploitants et ASN) et de représentants associatifs, les élus **écologistes font désormais entendre leur voix.**

Les Commissions locales d'information sont liées à tous sites comprenant une ou plusieurs installations nucléaires, elles sont chargées d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation sur les question de sureté des installations, des habitants et de l'environnement.

## Les CLI sont caractéristiques des dérives de la filière nucléaire française.

Manque de moyens financiers, manque d'indépendance, les dysfonctionnements sont si importants que l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI), s'interroge sur un « moratoire » du fonctionnement des CLI. Suite à son assemblée générale, le 29 novembre dernier, l'ANCCLI, a décidé, à l'unanimité, d'en appeler au Président de la République ([lire le courrier](#)) . Les CLI ne sont pas, pour la plupart, en mesure de remplir leurs missions, ni en capacité d'assurer un fonctionnement normal et pérenne permettant à leurs membres de porter leurs responsabilités et encore moins de lancer des expertises nécessaires dont le principe est pourtant reconnu par la loi. A l'occasion d'une rencontre avec la presse lors de la 23ème conférence nationale des CLI, à Paris le 14 décembre dernier, les écologistes qui participent à ses instances en qualité d'élus locaux (maires, conseillers municipaux, conseillers généraux ou régionaux) ont rappelé que les CLI sont pourtant un maillon essentiel en matière de sureté des installations.

## Manque de moyens

Le décret n° 2008251 du 12 mars 2008 relatif aux commissions locales d'information auprès des installations nucléaires de base prévoit des moyens en terme de communication, d'information, d'expertise indépendante et contradictoire.

Il est proprement scandaleux qu'une question aussi fondamentale soit traitée avec la plus grande désinvolture par le gouvernement français : le financement du fonctionnement des CLI est une question lancinante. Le gouvernement refuse d'appliquer la loi transparente et sureté nucléaire (TSN) de 2006 qui prévoit ce financement.

**Olivier BERTRAND, conseiller général EELV de l'Isère, un des animateurs du groupe CLI de la FEVE :** « *Les expertises indépendantes, pourtant de droit, ne peuvent être menées, faute de budget. Des frais minimums, comme les frais de déplacement des membres des CLI ne sont même pas pris en compte. Et surtout, lorsque un budget est alloué, les moyens sont soustraits à des sociétés souvent liées à l'industrie nucléaire. Par exemple, la CLI de St Alban soustraite la communication, l'information et l'expertise indépendante à une société dont le dirigeant est un cadre AREVA en disponibilité. A ce conflit d'intérêt que nous avons soulevé, le Président de l'office parlementaire des Choix scientifiques et Techniques propose une réponse : des expertises universitaires. Nous savons que cet office est très pronucléaire mais cette réponse est le moins que l'on puisse attendre, nous vérifierons maintenant si les laboratoires*

## Périmètre des PPI (Plan Particulier d'Intervention)

Autre point évoqué, les Évaluations Complémentaires de Sûreté (ECS) demandées à la suite de la catastrophe de Fukushima sont largement insuffisantes. Les élus écologistes ont souligné que ces études n'ont pas abordé la question du périmètre des Plans Particuliers d'Intervention (PPI) autour des INB. Dans le cadre de ces PPI, en cas d'accident, l'Etat prévoit la prise en charge d'un nombre très restreint de personnes. En tenant compte de l'expérience japonaise, ces périmètres doivent être étendus largement. Il faut donc un élargissement rapide du périmètre des PPI.

## Boîtes noires

La visite de députés UMP à la centrale de Paluel au cours d'un exercice de sécurité qualifié de "burlesque" tant le personnel était mal préparé montre encore une fois que le facteur humain est le grand tabou de la sûreté nucléaire.

**Olivier BERTRAND** : *« Tout est fait par les exploitants pour laisser croire que les interventions humaines en cas d'accident seront optimales, ce qui est évidemment très contestable, et cela d'autant plus que la soustraction est aujourd'hui tellement généralisée dans les centrales que les personnes ayant une vision d'ensemble du fonctionnement se comptent sur les doigts d'une main. Les élus de la FEVE ont signalé que des mesures aussi simples que la mise en place de "boîtes noires" en salle de commande ne sont toujours pas prises. Les simulateurs de contrôle (utilisés pour la formation et les exercices) sont pourtant équipés de nombreuses caméras et capacités d'enregistrement audio. Dans la réalité, les salles de contrôle des centrales n'ont pas ces capacités "boîtes noires" permettant de tracer les échanges et de reconstituer ce qui peut entraîner une erreur humaine. »*

## Surprotection indispensable après Fukushima

Dans son rapport d'évaluation, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) propose de « surprotéger » des risques naturels, le « noyau dur » des centrales, c'est-à-dire les structures et équipements assurant leurs fonctions vitales. Ces risques devraient être évalués en priorité dans les centrales de Gravelines (Nord), SaintAlban (Isère) et du Tricastin (Vaucluse), selon la synthèse du rapport. Pour l'IRSN, c'est une mesure à mettre en place rapidement dans les centrales situées dans des régions à risque, du fait de leur caractère sismique ou de la proximité d'installations dangereuses (type chimie, pouvant exploser). Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire a laissé entendre que le rapport "post Fukushima" qu'il remettra au gouvernement au début de l'année 2012, reprendra cette préconisation et "amènera des investissements très importants" notamment parce "qu'il faut renforcer la robustesse" des installations. Ce coût très important s'ajoutera au coût global, lui-même très important et toujours sous-estimé, du nucléaire en France.

Olivier BERTRAND souligne enfin que *« Gilles Carrez, député UMP, dans un rapport à la commission économique de l'Assemblée nationale a qualifié le coût final de l'EPR « d'astronomique »... Si même les députés UMP réalisent que l'industrie nucléaire s'est engagée dans une véritable fuite en avant, il est permis d'être optimiste : le nucléaire n'est plus une fatalité ! »*